

Récapitulatif des bonifications de CEE à compter du 1^{er} mars 2023

Equipement à installer	Equipement à remplacer	Conditions de dates	Bonifications
Pompe à chaleur air/eau ou chaudière biomasse collective, en résidentiel collectif ou tertiaire	Chaudière au gaz	Opérations engagées jusqu'au 31/12/2025 et achevées au plus tard le 31/12/2026	Volume de CEE Fiche x3
	Chaudière au charbon ou au fioul		Volume de CEE Fiche x4
Pompe à chaleur eau/eau, en résidentiel collectif ou tertiaire	Chaudière au gaz	Opérations engagées jusqu'au 28/02/2023 et achevées au plus tard le 31/12/2026	Volume de CEE Fiche x3
	Chaudière au charbon ou au fioul		Volume de CEE Fiche x4
	Chaudière au charbon, au fioul ou au gaz	Opérations engagées à compter du 01/03/2023 et achevées au plus tard le 31/12/2026	Volume de CEE Fiche x5
Raccordement à un réseau de chaleur majoritairement ENR&R, en tertiaire	Chaudière au charbon, au fioul ou au gaz	Opérations engagées jusqu'au 31/12/2025 et achevées au plus tard le 31/12/2026	$S \leq 7\,500 \text{ m}^2$: 11 GWhc
			$S > 7\,500 \text{ m}^2$: $1,07 \times S + 3\,000 \text{ MWhc}$
Raccordement à un réseau de chaleur majoritairement ENR&R, en résidentiel collectif	Chaudière au charbon, au fioul ou au gaz		$N \leq 125$ logements : 12 GWhc
			$N > 125$ logements : $77 \times N + 2\,300 \text{ MWhc}$
Pompe à chaleur collective à absorption air/eau ou eau/eau, en résidentiel collectif ou tertiaire ou pompe à chaleur à moteur gaz air/eau en tertiaire	Chaudière au gaz	Opérations engagées jusqu'au 31/12/2025 et achevées au plus tard le 31/12/2026	Volume de CEE Fiche x1,3
	Chaudière au charbon ou au fioul		Volume de CEE Fiche x2

